

Assemblée générale ordinaire du 14 décembre 2023

Présents :

Membres du bureau : Emmanuel HAFFNER RODIC, Nicolas HUGO, Christelle SCALEGNO-MULLER, Lionel BOURGOGNE, Stéphane LORIOZ

Représentants des membres de l'association : MULLER, GANGLOFF, HINCKER, HOLZHAMMER, DENISAN, DEMIR, GILLE

Le président déclare l'assemblée générale ouverte à 19h04

Modification de l'exercice comptable

Le président rappelle qu'à ce jour, le club fonctionne de la manière suivante :

- Exercice comptable se déroulant en année civile
- Saison sportive en année calée sur le calendrier scolaire

La première conséquence étant que lors de chaque assemblée générale de fin de saison, le bilan financier ainsi que le bilan prévisionnel présentés sont en décalage de 6 mois par rapport à situation à date.

L'autre conséquence majeure fait que les dossiers de demandes de subventions que nous pouvons déposer auprès des différentes instances publiques qui nous soutiennent présentent le même décalage, avec les difficultés de compréhension que cela peut provoquer, mais aussi de la conformité avec les demandes de ces mêmes instances.

Pour ces raisons, le bureau directeur souhaite désormais caler l'exercice comptable à la saison sportive et demande l'approbation de l'assemblée générale.

Le bureau demande par ailleurs et à des fins pratiques de prolonger l'exercice comptable en cours jusqu'à la fin de la saison sportive 2023/2024 et de présenter lors de la prochaine assemblée générale, à planifier pour début juillet 2024, un bilan financier basé sur un exercice exceptionnel étendu du 01/01/2022 au 30/06/2023.

Scrutin :

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 22	Résultat : Adopté
------------	----------------	-----------	-------------------

Informations diverses :

Le président souhaite informer l'assemblée générale du calendrier définitif des coupes de Moselle et du championnat de Moselle petites catégories, décidé lors de l'assemblée générale du comité départemental, du 12/12/2023 :

- La première manche se déroulera à Thionville samedi 20/01/2024
- La seconde manche se déroulera à Thionville samedi 10/02/2024
- La troisième manche se déroulera à Sarrebourg samedi 09/03/2024
- La quatrième manche se déroulera à Metz dimanche 12/05/2024
- Le championnat de Moselle se déroulera samedi 01/06/2024 à Sarreguemines

À propos du championnat de Moselle, le président remercie le comité départemental d'avoir à nouveau confié au club l'organisation de l'épreuve.

Il tient également à se faire le relai de ce même comité départemental en renouvelant les félicitations de ce dernier, pour la « parfaite organisation » de l'édition 2023 et remercie à nouveau les bénévoles qui ont rendu cette organisation possible.

Le président lance un appel à tous les volontaires souhaitant participer à l'organisation de l'édition 2024 à venir.

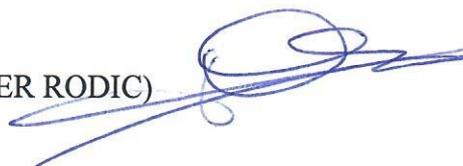
Le président souhaite également informer l'assemblée des changements suivants dans l'organisation de la saison de coupes / championnat de Moselle :

- Les 4 manches et le championnat de Moselle comptent pour le classement général de la saison, mais désormais, seuls les 4 meilleurs résultats seront pris en compte pour ce même classement. Cette nouvelle disposition a pour but que tout tireur ne pouvant participer à l'une ou l'autre manche puisse tout de même maintenir ses chances de podium final.
- Il a été décidé, lors de l'assemblée générale du comité départemental, la mise en œuvre expérimentale, lors du championnat de Moselle 2024, d'une compétition par équipes mixtes inter clubs. Celle-ci se déroulera à chaque arme, uniquement en catégorie M13 et à l'issue des épreuves individuelles.
- Pascal Godard, actuel chargé des classements, a demandé au comité départemental que cette charge lui soit retirée. Ce même comité a nommé Emmanuel Haffner Rodic qui

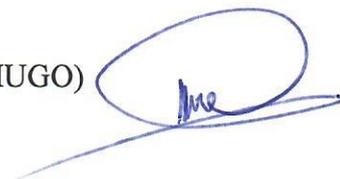
sera désormais responsable de la tenue de ces classements. Il est à noter que Pascal Godard propose toutefois son assistance, en cas de soucis et pour cette saison.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt la séance à 19h15

Approuvé par le président (Emmanuel HAFFNER RODIC)



Approuvé par le trésorier (Nicolas HUGO)



Approuvé par la secrétaire (Christelle SCALEGNO MULLER)

